

Questionnaire sur l'évaluation de la justice ECEJ-2023

Données 2022

(état au 18.07.2023)

Statistiques judiciaires des cantons et de la Confédération

Instructions pour remplir le questionnaire¹

A. Année de référence

L'année de référence est **2022** (respectivement la période comprise entre le 1.1 et le 31.12.2022 et la situation au 31.12.2022).

En cas de données non disponibles pour 2022, veuillez fournir une réponse (ou une estimation) pour 2021, tout en indiquant sous remarques/sources la date de référence exacte.

B. Accès aux données 2020

L'accès aux réponses 2020 se fait via l'hyperlien du code de la question correspondante (cliquer sur l'hyperlien qui ouvrira une nouvelle fenêtre avec les réponses de l'ECEJ 2020 intégrées dans **CHStat** : données de la dernière enquête (**lien**). Pour ce faire, il faut au préalable accéder aux données de l'ECEJ via le [login CHStat](#).

Les explications et les principaux résultats sont rassemblés sur une page spécifique ([ECEJ-CHStat](#)) réservée aux autorités judiciaires cantonales.

C. Données manquantes

Si lors du complètement du questionnaire vous n'avez pas de réponse ou de donnée à introduire dans un champ déterminé, prière de distinguer les différents types de données manquantes :

a) *Données non disponibles* : «**NA**» Data **non** available ; introduire le code :

- «0.11» pour la version en ligne (réponses de type NOMBRE),
- «NA» uniquement pour les champs textuels (commentaires).

b) *Situation non applicable* : «**NAP**» Situation **not** applicable ; introduire le code :

- «0.12» pour la version en ligne (réponses de type NOMBRE),
- «NAP» uniquement pour les champs textuels (commentaires).

Remarque : Veuillez indiquer un zéro uniquement si la valeur est réellement égale à zéro.

D. Ressources humaines : sans les stagiaires (même de longue durée), si inclus préciser dans les commentaires.

E. Remarques/précisions quant aux sources et aux commentaires

Vous avez la possibilité d'introduire des **commentaires**, de préciser les **sources** utilisées par réponse/blocs de réponses. Ces remarques sont particulièrement importantes afin de documenter les réponses fournies.

Indiquez la **référence de la question** (« Q »), suivie du texte du commentaire ou de la source, et séparez ces informations d'un point-virgule du commentaire suivant. Exemple: Q1 OFS-ESPOP; Q2 Comptes de l'Etat 2022.

Les champs TEXTE sont limités à **240 caractères pour les commentaires** et à **140 caractères pour les sources**. Merci de mettre un tiret « - » dans le champ texte s'il n'y a pas de commentaire. Il est possible d'envoyer toutes formes d'informations complémentaires (idéalement au format pdf) par email à:

christophe.koller@eseha.ch.

F. Codes couleurs

Jaune	Nouvelle question
Vert	Question introduite sur demande des cantons
Gris	Question modifiée
Rouge	Question supprimée
Violet	Question dormante (annexe)

¹ Nous avons renoncé à la forme féminine dans les textes afin d'alléger la formulation des questions. Nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, de la forme féminine dans les publications.

[Bleu](#) Hyperliens

G. (Ré-)activation de la session ECEJ

Sans action de votre part pendant une période de plus de 15 minutes, la session en cours risque d'être désactivée. Les données saisies jusqu'au dernier enregistrement (validé par la touche « suivant » auront toutefois été sauvegardées dans la base de données. Dès lors, l'utilisateur est prié de ressaisir son identifiant et son mot de passe, le système le renvoyant ensuite directement à la dernière question saisie.

H. Hotline

a) Pour les questions de contenu, veuillez contacter : M. Jacques Bühler, 1er adjoint du secrétaire général du Tribunal fédéral: jacques.buehler@bger.ch, Tél. 021 318 91 05.

b) Pour les questions techniques ou de contenu, veuillez contacter: M. Christophe Koller, Chef de projet / Directeur ESEHA: christophe.koller@eseha.ch, Tél. 078 606 20 11.

Table des matières

0. Généralités	4
A. Budget et comptes (Q006 – Q015)	4
1.1 Budget des tribunaux et des ministères publics	4
1.2 Budget de l'ensemble du système judiciaire	11
B. Aide judiciaire (Q020)	12
C. Usagers des tribunaux et victimes (Q038)	12
D. Tribunaux et personnel (Q041 – Q060)	14
4.1- Nombre de tribunaux et organisation	15
4.2- Juges et personnel non-juge.....	18
4.3- Procureurs et personnel	23
F. Affaires de 1^{re} instance (Q091 – Q094)	25
5.1 – Affaires de droit privé et administratif de 1 ^{re} instance.....	26
91. Total affaires non-pénales de 1 ^{re} instance	26
91.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses.....	26
91.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses.....	28
91.6- Affaires administratives	29
91.7- Autres affaires	29
5.2 - Affaires pénales de 1 ^{re} instance.....	30
94- Total affaires pénales de 1 ^{re} instance.....	30
94.8- Infractions graves. Affaires pénales jugées par 3 juges	30
94.9- Petites infractions. Affaires pénales jugées par un juge unique	30
G. Affaires de 2^e instance (Q097 – Q098)	31
6.1 Affaires de droit privé et de droit administratif de 2 ^e instance	31
97. Total affaires autres que pénales	31
97.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses.....	32
97.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses.....	33

97.6- Affaires administratives	34
97.7- Autres affaires	34
6.2 Affaires pénales de 2 ^e instance (Q098)	35
98- Total des infractions pénales de 2 ^e instance	35
98.8- Infractions graves en 2 ^e instance	35
98.9- Petites infractions en 2 ^e instance	36
H. Affaires spécifiques (Q101 – Q108)	36
7.1 – Affaires contentieuses spécifiques de 1 ^{re} instance - Nombre	36
7.2 – Affaires spécifiques de 1 ^{re} instance – Pour cent d’appels et d’affaires enrôlées depuis plus de 3 ans	38
7.3 – Affaires spécifiques – Durée de procédure en 1 ^{re} et 2 ^e instances	39
7.4 - Affaires traitées au sein des ministères publics	40
I. Juges et procureurs (Q115 – Q145)	41
8.1- Recrutement et promotion	41
8.2- Formation	42
8.3- Exercice de la profession (salaires)	46
8.4- Procédures disciplinaires contre juges et procureurs	47
J. Avocats (Q146 – Q162)	50
9.1- Statut de la profession et formation	50
9.2- Procédures disciplinaires contre des avocats	51
K. Médiation (Q163 – Q167)	53
L. Agents d’exécution (Q170 – Q191)	53
11.1- Exécution des décisions civiles	53
11.2- Exécution des décisions pénales	55
M. Notaires (Q193 – Q196)	55
N. Interprètes (Q198 – Q201)	56
O. Experts (Q205 – Q207)	57
P. Réformes envisagées (Q208)	57
E. Gestion des tribunaux (2e partie : TIC) (Q062 – Q064)	62
64. Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats	62
Q. Fermeture du questionnaire	63
Annexe	63
Questions IT non posées en 2021	63

0. Généralités

0. Personne de contact ([Link](#)):

Canton	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_1)
Nom	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_2)
Prénom	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_3)
Fonction	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_4)
Organisation	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_5)
E-mail	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_6)
Téléphone	<input type="text"/>	(Cej_0_1_0_7)

A. Budget et comptes (Q006 – Q015)

1.1 Budget des tribunaux et des ministères publics

6- **Budget public annuel de fonctionnement de l'ensemble des tribunaux** en 1000 CHF

(sans le budget du ministère public et de l'aide judiciaire)

(budget exécuté = budget effectivement dépensé selon les comptes d'Etat):

	Budget approuvé (en 1000 CHF)	Budget exécuté (en 1000 CHF)
6.0- Budget total annuel de l'ensemble des tribunaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1- Budget public annuel pour les salaires (bruts)*	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1a- dont salaires bruts des juges de carrière ("Déf.": cf.Q46)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1b- dont salaires bruts des juges suppléants ("Déf.": cf.Q48)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1c- dont salaires bruts des juges assesseurs ("Déf.": cf.Q49)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.1d- dont salaires bruts du personnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.2- Budget public annuel alloué à l'informatisation (6.2.1 + 6.2.2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.2.1 Investissement dans l'informatisation (Cej_6_6_2_1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux (Cej_6_6_2_2)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.3- Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.). **	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.3a- Frais de traduction et d'interprétation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.4- Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.5- Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)***	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.6- Budget public annuel alloué à la formation (y.c formation continue)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.7- Autres (voir Q6.7a)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(*) y compris charges de l'employeur, 13^e salaires et indemnités. Voir "Explications des questions particulières" (via www.esaha.ch).

(**) ne concerne pas les taxes et frais à payer par les parties.

(***) S'il n'y a pas de nouvelles constructions de tribunaux dans votre canton, la valeur à mettre est "0.12" (=NAP); la valeur "0.11" (=NA) indique qu'il existe un projet de nouvelle construction d'un tribunal dans votre canton, mais que son coût budgété n'est pas connu.

6.7a Si "autres" (Q 6.7), veuillez le préciser.

Réponse

6.8 Dans le cas où vous ne pouvez pas distinguer le budget du ministère public et de l'aide judiciaire du budget alloué à l'ensemble des tribunaux (Q6.0), veuillez l'indiquer clairement.

Réponse

7b Sélectionner **les éléments qui font partie** (intégralement ou partiellement) **du budget annuel de l'ensemble des tribunaux** (plusieurs réponses possibles)

NB. La liste ci-après n'est pas exhaustive, elle énumère des rubriques qui parfois émargent d'un autre budget que celui des tribunaux (cf. aussi les activités financées par les montants indiqués à la question 6) :

7b_1_1 **Activité d'un tribunal de commerce séparé**

7b_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_2_1 **Activité d'autorité de recours de première instance** (commission de recours en matière fiscale, en matière de construction, etc.)

7b_2a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_3_1 **Mesures de protection de l'adulte et de l'enfant**

7b_3a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_4_1 **Activité des autorités de protection de l'adulte et de l'enfant**

7b_4a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_5_1 **Surveillance des autorités judiciaires par une autorité spécialisée** (Conseil supérieur de la magistrature)

7b_5a Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_6_1

Salaires des juges et du personnel des tribunaux

7b_6a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_7_1

Prévoyance professionnelle des juges (cotisations LPP)

7b_7a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_8_1

Prévoyance professionnelle du personnel des tribunaux (cotisations LPP)

7b_8a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_9_1

Secrétariat général

7b_9a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_10_1

Gestion des ressources humaines (recrutement, gestion des salaires, formation)

7b_10a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_11_1

Services financiers (facturation, recouvrement, gestion des cautions et séquestres, élaboration du budget ainsi que suivi comptable)

7b_11a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_12_1

Logistique (entretien du bâtiment, sécurité, achats, nettoyage, fournitures et matériel de bureau)

7b_12a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_13_1

Systèmes d'information/informatique (assistance à l'utilisateur, développement d'application, hébergement d'un centre de calcul, maintenance des postes de travail, réseau)

7b_13a

Si inclus, à combien de pourcent ?

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

7b_14_1

Communication (médias, site internet, intranet, publications)

7b_14a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

7b_15_1 **Charges non monétaires** (provision pour débiteurs douteux, responsabilité civile, etc.)

7b_15a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

7b_16 Précisions et commentaires :

Réponse

9- Revenus annuels (taxes, frais judiciaires)-perçus par l'État

Montant (1000 CHF)

12. Budget public annuel de l'aide judiciaire, en 1000 CHF:

	12. Budget approuvé (1000 CHF)	12b Budget exécuté (1000 CHF)
12.0 - Total du budget public annuel de l'aide judiciaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1 Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux*	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1a- dont : Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux, en matière pénale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.1b- dont : Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires portées devant les tribunaux, en matière autre que pénale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
12.2- Budget public annuel de l'aide judiciaire pour les affaires-non portées devant les tribunaux**	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Données de la dernière enquête [\(lien\)](#)

* Taxes et/ou représentation légale.

** Conseil juridique, ADR et autres services juridiques.

13. Budget public annuel du Ministère public, en 1000 CHF:

	13. Budget approuvé (1000 CHF)	13a. Budget exécuté (1000 CHF)
13- Budget public annuel du Ministère public	<input type="text"/>	<input type="text"/>
13.1 – Dont budget public annuel du Ministère public pour la formation (Cej_13_13_1)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Données de la dernière enquête [\(lien\)](#)

13a Sélectionner les éléments qui font partie (intégralement ou partiellement) du budget annuel du Ministère public (plusieurs réponses possibles)

NB. La liste ci-après n'est pas exhaustive, elle énumère des rubriques qui parfois relève d'un autre budget que celui des parquets. (Plusieurs réponses possibles)

13a_1_1 **Activités des parquets spécialisés** (affaires économiques, mineurs, etc.)

13a_1_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_2_1 **Salaires des procureurs et du personnel des parquets**

13a_2_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_3_1 **Prévoyance professionnelle des procureurs** (cotisations LPP)

13a_3_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_4_1 **Prévoyance professionnelle du personnel des parquets** (cotisations LPP)

13a_4_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_5_1 **Secrétariat général**

13a_5_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_6_1 **Gestion des ressources humaines** (recrutement, gestion des salaires, formation, etc)

13a_6_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_7_1 **Services financiers** (facturation, recouvrement, gestion des cautions et séquestres, élaboration du budget ainsi que suivi comptable)

13a_7_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_8_1 **Logistique** (entretien du bâtiment, sécurité, achats, nettoyage, fournitures et matériel de bureau)

13a_8_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_9_1 **Systèmes d'information/informatique** (assistance à l'utilisateur, développement d'application, hébergement d'un centre de calcul, maintenance des postes de travail, réseau)

13a_9_1a Si inclus, à combien de pourcent ?

100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_10_1 **Communication** (médias, site internet, intranet, publications)

13a_10_1a Si inclus, à combien de pourcent ?
 100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_11_1 **Charges non monétaires** (provision pour débiteurs douteux, responsabilité civile, etc.)

13a_11_1a Si inclus, à combien de pourcent ?
 100%
 50-99%
 10-49%
 1-9%
 0%
 NA

13a_12 Précisions et commentaires :

Réponse

14. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux

(Situation au 31.12) Plusieurs réponses possibles

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Contrôle de l'utilisation du budget au niveau cantonal
14.1- Département de la Justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.2- Autre département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.3- Parlement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.4- Tribunal cantonal, Cour Suprême	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.5- Conseil Supérieur de la Magistrature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.6- Tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.7- Organisme d'inspection*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.8- Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Données de la dernière enquête ([lien](#)) ; *Organe de contrôle et révision.

14.1a Instances possédant des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance

(CeJ_14_14_1a)

(Ancienne question 61) Plusieurs réponses possibles	Préparation du budget (a)	Arbitrage et répartition du budget (b)	Gestion quotidienne du budget (c)	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget (d)
14.1a1 Président du tribunal et / ou juge(s) (CeJ_14_14_1a1) a-c	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.1a2 Directeur de l'administration du tribunal et / ou non-juges (CeJ_14_14_1a2) a-c	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.1a3 Organe mixte (juge(s) et non-juge(s)) (CeJ_14_14_1a3) a-c	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14.1a4 Autre (CeJ_14_14_1a4) a-c	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

14.1b Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. (CeJ_14_14_1b)

NB. Si les responsabilités sont différentes selon le type/ degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire :

14_9-A2- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

14_9-A2-3 Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 7, 9, 12, 13 et 14.

Réponse

1.2 Budget de l'ensemble du système judiciaire

15.1. **Budget public annuel de l'ensemble du système judiciaire** (en 1000 CHF). (anc. Q10)

	15.1 Budget approuvé (1000 CHF)	15.1a Budget exécuté (1000 CHF)
Budget public annuel de l'ensemble du système judiciaire		

NB. Ce **budget inclus** : les tribunaux comme défini à la question 6, le système d'exécution des sanctions pénales, la protection judiciaire de la jeunesse, le fonctionnement du département ou division de la Justice.

[15.2](#)- Veuillez préciser les **éléments composant le budget de l'ensemble du système judiciaire**: (anc. Q.11)

- 15.21- Tribunaux
- 15.22- Aide judiciaire
- 15.23- Ministère public
- 15.24- Système pénitentiaire
- 15.25- Service de probation
- 15.26- Conseil de la justice / Conseil supérieur de la magistrature
- 15.27- Cour constitutionnelle
- 15.28- Service de gestion du système judiciaire
- 15.29- Service de l'avocat d'Etat
- 15.30- Service de l'exécution
- 15.31- Notariat
- 15.32- Service d'expertise légale
- 15.33- Protection judiciaire de la jeunesse
- 15.34- Département (ou division) de la justice
- 15.35- Services des requérants d'asile et réfugiés
- 15.35a- Service d'immigration
- 15.36- Certains services de police
- 15.37- Autres (nb. Q15.36 en 2012)

15.37a- Si 'autres', veuillez préciser : (Cej 15_15_37a)

Réponse

Données de la dernière enquête ([lien](#))

B. Aide judiciaire (Q020)

20. Affaires portées devant les tribunaux et ayant bénéficié de l'aide judiciaire

	Nombre d'affaires
20- Affaires portées devant les tribunaux et ayant bénéficié de l'aide judiciaire	<input type="text"/>
20a- dont aide judiciaire en matière pénale*	<input type="text"/>
20b- dont aide judiciaire autre que pénale*	<input type="text"/>
20.1- Affaires non portées devant des tribunaux ayant bénéficié de l'aide judiciaire (voir Q 12.2)	<input type="text"/>
20.1a- dont aide judiciaire en matière pénale*	<input type="text"/>
20.1b- dont aide judiciaire autre que pénale*	<input type="text"/>

(*) Ces sous-questions portent sur le nombre annuel de décisions octroyant l'aide judiciaire aux justiciables qui ont saisi un tribunal. Elles ne concernent pas le conseil juridique fourni pour des affaires qui ne sont pas portées devant un tribunal.

[20.d-](#) Si autre que pénale, veuillez préciser:

Réponse

[20.2 B1-](#) Commentaire utile à l'interprétation des données; caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années (Q20, 23)

Réponse

[20.4-](#) Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 20 et 23.

Réponse

C. Usagers des tribunaux et victimes (Q038)

Confiance des citoyens dans leur justice

[38-](#) Votre canton a-t-il effectué **des enquêtes**-de satisfaction par rapport au service rendu?

Oui Non NA

38a **Si oui**, veuillez **indiquer le type d'enquête et la fréquence**.

Si possible, veuillez préciser leurs titres, objets et sites internet, dans le champ à droite:

38.1- Enquêtes (de satisfaction) auprès des juges

38.1a Fréquence (enquêtes auprès des juges)

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.1com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

38.2-Enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux

38.2a Fréquence (enquêtes auprès du personnel des tribunaux)

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.2com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel:

38.3- Enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs

38.3a Fréquence :

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.3com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

38.4- Enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats

38.4a Fréquence :

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.4com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

38.4b- Enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres professionnels ([Cej_38_38_4b](#)):

[38.4ba](#) Fréquence : ([Cej_38_38_4ba](#))

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.4bcom](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel):
([Cej_38_38_4bcom](#))

38.5- Enquêtes (de satisfaction) auprès des parties (justiciables)

38.5a Fréquence :

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.5com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

[38.6](#) Enquêtes (de satisfaction) **auprès d'autres usagers des tribunaux**
(par ex. jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)

38.6a Fréquence :

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.6com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

[38.7](#) Enquêtes (de satisfaction) **auprès des victimes**

38.7a Fréquence :

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.7com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :

[38.8](#) Enquêtes (de satisfaction) **auprès des mineurs** ([Cej_38_38_8](#))

[38.8a](#) Fréquence (Enquêtes (de satisfaction) auprès des mineurs) ([Cej_38_38_8a](#))

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.8com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :
([Cej_38_38_8com](#))

[38.9](#) Enquêtes (de satisfaction) **auprès du public** ([Cej_38_38_9](#))

38.9a Fréquence (enquêtes (de satisfaction) auprès du public) ([Cej_38_38_9a](#))

1 Annuelle
 2 Autre type de fréquence
 3 Ad hoc (durant les deux dernières années)

[38.09com](#) Lien vers le résultat de l'enquête + commentaire éventuel :
([Cej_38_38_09com](#)):

→ Données de la dernière enquête Q38 ([lien](#))

D. Tribunaux et personnel (Q041 – Q060)

4.1- Nombre de tribunaux et organisation

42- Nombre de **tribunaux considérés comme entités juridiques** (structures administratives) et **implantations géographiques**. (Situation au 31.12)

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Entités juridiques	Nombre de tribunaux	
42.0 - Tribunaux de 1e instance (total des entités juridiques)		
42.1 - Tribunaux de droit commun de 1e instance (entités juridiques)		
42.2 - Tribunaux spécialisés de 1e instance (entités juridiques)		
42.2a - Tribunaux de 2e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_2a)
42.2b - Tribunaux de droit commun de 2e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_2b)
42.2c- Tribunaux spécialisés de 2 ^e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_2c)
42.0a Tribunaux de 1^e et 2^e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_0a)
42.0b - Tribunaux de droit commun de 1 ^e et 2 ^e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_0b)
42.0c - Tribunaux spécialisés de 1 ^e et 2 ^e instance (total des entités juridiques)		(Cej_42_42_0c)
Implantations géographiques		
42.3 - Tous les tribunaux (implantations géographiques; toutes instances)		
42.4 Tous les tribunaux de 1^e instance (implantations géographiques) (lien)		(Cej_42_42_4)

43-Tribunaux spécialisés (ou ordre judiciaire spécifique) selon le type d'instance (Situation au 31.12) (entités juridiques)

[Données de la dernière enquête \(lien\)](#)

	Nombre de tribunaux spécialisés (1 ^e instance) (a)	Nombre de tribunaux spécialisés (2 ^e instance) (b)
43.0- Total des tribunaux spécialisés (Cej_43_43_0a ; b)		
43.1- Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux des faillites) Cej_43_43_1_a, b		
43.2- Tribunaux des faillites		
43.3- Tribunaux du travail		
43.4- Tribunaux des affaires familiales		
43.5- Tribunaux des baux et loyers		
43.6- Tribunaux d'exécution des sanctions pénales		
43.7- Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, crime organisé et corruption		
43.8- Tribunaux en matière de contentieux sur internet		
43.9- Tribunaux administratifs (= commissions de recours de 1 ^e inst.; sans cour admin. du TC)		
43.10- Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale (= commission de recours de 1 ^e inst.)		
43.13- Tribunaux pour les mineurs (Cej_43_43_13a, b)		
43.12- Autres tribunaux spécialisés		

NB. 43.11 Tribunaux militaires (question pas posée car ne relèvent pas des cantons)

[43.12a-](#) Si "autres tribunaux spécialisés de 1^{ère} instance", veuillez préciser:

Réponse

44- Une **réforme dans la structure des tribunaux** est-elle envisagée?

[par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux] ? (Situation au 31.12).

Oui Non NA

[44.1-](#) Si oui, veuillez préciser:

Réponse

[45.6 C1](#)- Veuillez indiquer les sources utilisées pour les réponses aux questions 42, 43 et 45.

Réponse



4.2- Juges et personnel non-juge

Veillez-vous assurer que les procureurs et leur personnel sont exclus des réponses suivantes (ils sont concernés par les questions 55-60). Si la distinction entre personnel attachés aux juges et personnel attachés aux procureurs n'est pas possible, merci de le préciser.

Veillez indiquer le nombre de postes effectivement pourvus à la date de référence et non pas les effectifs budgetés théoriques.

46a Juges professionnels siégeant en juridiction (au 31.12)

(Uniquement pour des postes effectivement occupés).

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
46.1 Juges prof. de tribunaux de 1e instance	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)
46.2 Juges prof. de tribunaux de 2e instance	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)
46.3 Juges professionnels (46.1+46.2)	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)

[Données](#) de la dernière enquête ([lien](#))

46b- Juges professionnels: total de personnes (N) (au 31.12) (Uniquement pour des postes effectivement occupés).

	Total (N)	Hommes (N)	Femmes (N)
46.11 Juges prof. de tribunaux de 1e instance	<input type="text"/> 46.11a	<input type="text"/> 46.11b	<input type="text"/> 46.11c
46.21 Juges prof. de tribunaux de 2e instance	<input type="text"/> 46.21a	<input type="text"/> 46.21b	<input type="text"/> 46.21c
46.31 Juges professionnels (46.1+46.2)	<input type="text"/> 46.31a	<input type="text"/> 46.31b	<input type="text"/> 46.31c

* Avec une rémunération réduite ; <90%.

46c- Juges professionnels: personnes à temps partiel (N à temps partiel)* (au 31.12) (Uniquement pour des postes effectivement occupés).

	Total (N à temps partiel)	Hommes (N à temps partiel)	Femmes (N à temps partiel)
46.11 Juges prof. de tribunaux de 1e instance	<input type="text"/> 46.12a	<input type="text"/> 46.12b	<input type="text"/> 46.12c
46.21 Juges prof. de tribunaux de 2e instance	<input type="text"/> 46.22a	<input type="text"/> 46.22b	<input type="text"/> 46.22c
46.31 Juges professionnels (46.1+46.2)	<input type="text"/> 46.32a	<input type="text"/> 46.32b	<input type="text"/> 46.32c

* Avec une rémunération réduite ; <90%.

[46.4-](#) Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus.

Réponse

--

47- **Dont nombre de présidents de tribunaux** (juges professionnels)

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
47.1- Président(e)s de tribunaux de 1 ^e instance	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)
47.2- Président(e)s de cours d'appel (2 ^e instance)	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)
47.3- Total des président(e)s de juridictions (47.1 + 47.2)	<input type="text"/> (_a)	<input type="text"/> (_b)	<input type="text"/> (_c)

Données de la dernière enquête ([lien](#))48- **Juges exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel** (juges suppléants, juges assesseurs touchant une indemnité allant au-delà du remboursement des frais, etc.) (si possible au 31.12)

	48a Nombre	48b EPT*
48- Nombre de juges siégeant occasionnellement	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*Estimation en équivalent temps plein par exemple sur la base du nombre d'heures facturées, du nombre de séances ou du montant des indemnités versées (par rapport à un salaire annuel)

Données de la dernière enquête ([lien](#))

48.1. Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à la question 48.

Réponse

--

49- **Juges non professionnels, non rémunérés, mais défrayés** (y compris les "lay judges" et juges consulaires ; les arbitres et les jurés sont exclus de cette donnée)

	Nombre	EPT *
Nombre de juges non professionnels non rémunérés, mais défrayés	<input type="text"/>	<input type="text"/>

*Estimation en équivalent temps plein par exemple sur la base du nombre de séances ou du montant des indemnités versées

49.1- Le cas échéant, **précisez les domaines dans lesquels les juges non professionnels sont en activité** dans votre canton ([Cej_49_1_49_1](#))

- 49.1a- En matière pénale
- 49.1b- En matière familiale
- 49.1c- En matière civile
- 49.1d- En matière de droit du travail
- 49.1e- En matière de droit des assurances sociales

- 49.1f- En matière commerciale
- 49.1g- En matière de faillite
- 49.1h- Autres non pénales

[49.1h2](#)- Si autre, veuillez préciser: (Cej_49_49_1h2)

Réponse

52- Personnes non-juge travaillant dans les tribunaux au 31.12.

Ce nombre n'inclut pas le personnel travaillant pour les procureurs (v. Q 60)

(Stagiaires non inclus)

Répondre en équivalent plein temps et pour les postes effectivement occupés.

	Total (EPT) (_a)	Hommes (EPT) (_b)	Femmes (EPT) (_c)
52.1- « Rechtspfleger » (ou fonction équivalente par ex. greffier possédant des compétences de décision), Total			
52.11- « Rechtspfleger », 1^e instance			
52.12- « Rechtspfleger », 2^e instance			
52.2- Greffiers-juristes, Total			
52.21- Greffiers-juristes, 1^e instance			
52.22- Greffiers-juristes, 2^e instance			
52.2a- Personnel administratif (chancelleries, huissiers, archives)			
52.2a1- Personnel administratif, 1^e instance			
52.2a2- Personnel administratif, 2^e instance			
52.2b- Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux (= Etat-major du tribunal : secrétaire général, etc.), Total			
52.2b1- Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux, 1^e instance			
52.2b2- Personnel chargé de tâches relatives à l'administration et à la gestion des tribunaux, 2^e instance			
52.3- Personnel technique (informatique, nettoyages, sécurité, électriciens, etc.), Total			
52.31- Personnel technique, 1^e instance			
52.32- Personnel technique, 2^e instance			
52.4- Autre personnel non juge, Total			
52.41- Autre personnel non juge, 1^e instance			
52.42- Autre personnel non juge, 2^e instance			
52.5- Total personnel (non juge) travaillant dans les tribunaux (52.1+52.2+52.2a+52.2b+52.3+52.4), Total			
52.51- Total personnel (non juge), 1^e instance			
52.52- Total personnel (non juge), 2^e instance			

Données de la dernière enquête ([lien](#))

52.5a- Si « autre personnel non juge », veuillez préciser (p. ex. nombre / part des stagiaires).

Réponse

53- S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de « Rechtspfleger » (ou fonction équivalente), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- 53a. pour l'aide judiciaire
- 53b. en matière familiale

- 53c. pour les ordres de paiement
- 53d. pour les affaires liées aux registres (registre foncier et/ou registre du commerce)
- 53e. exécution des affaires civiles
- 53f. exécution des affaires pénales
- 53g. autres types d'affaires non mentionnées

(p. ex. pour les affaires non contentieuses ; veuillez préciser en commentaire au chiffre 53h)

53h. Veuillez décrire brièvement leur statut et fonctions :

Réponse

?*cf. [Définition](#) via www.esaha.ch.

54- Les tribunaux ont-ils délégué certains services, relevant de leur compétence, **à un service privé?**
(Par exemple, la maintenance informatique, la formation continue du personnel, la sécurité, les archives, le nettoyage)

Oui Non NA

54.1- Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés

- 54.1a la maintenance informatique
- 54.1b la formation du personnel
- 54.1c la sécurité
- 54.1d les archives
- 54.1e le nettoyage
- 54.1f autres types de services

54.1h- Si d' « autres types de services » ont été externalisés, veuillez préciser : ([Cej_54_54_1h](#))

Réponse

54 2 C.1- Veuillez indiquer les sources utilisées pour les réponses aux questions 46, 48, 49, 52, 53 et 54:

Réponse

4.3- Procureurs et personnel

55a - Nombre de procureurs en équivalent plein temps au 31.12
(postes permanents effectivement occupés).

	Total (en EPT)	Hommes (en EPT)	Femmes (en EPT)
55.1- Nombre de procureurs auprès de tribunaux de 1re instance			
55.2- Nombre de procureurs auprès de tribunaux de 2e instance			
55.3- Total des procureurs (1re+2e instance)			

55b- Nombre de procureurs (N) au 31.12
(postes permanents effectivement occupés).

	Total (N)	Hommes (N)	Femmes (N)
55.11 - Procureurs auprès de tribunaux de 1re instance			
	55.11a	55.11b	55.11c
55.21 - Procureurs auprès de tribunaux de 2e instance			
	55.21a	55.21b	55.21c
55.31 - Total des procureurs (1e+2e instance)			
	55.31a	55.31b	55.31c

* Avec une rémunération réduite ; <90%.

55c- Procureurs à temps partiel (N) au 31.12
(postes permanents effectivement occupés).

	Total (N à temps partiel)	Hommes (N à temps partiel)	Femmes (N à temps partiel)
55.11 - Procureurs auprès de tribunaux de 1re instance			
	55.12a	55.12b	55.12c
55.21 - Procureurs auprès de tribunaux de 2e instance			
	55.22a	55.22b	55.22c
55.31 - Total des procureurs (1e+2e instance)			
	55.32a	55.32b	55.32c

* Avec une rémunération réduite ; <90%.

55.4- Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus:

Réponse

56- Dont nombre de **chefs des ministères publics** (au 31.12).

	Total (EPT) (a)	Hommes (EPT) (b)	Femmes (EPT) (c)
56.1- Chefs de ministères publics auprès de tribunaux de 1e instance			
56.2- Chefs de ministères publics auprès des tribunaux de 2e instance			
56.3- Total de chefs de ministères publics (56.1 + 56.2)			

[Données de la dernière enquête \(lien\)](#)

[56.4-](#) Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus.

Réponse

[57-](#) D'autres personnes ont-elles des **fonctions comparables** à celles des procureurs (juristes) ?

Oui
 Non
 NA

[58-](#) Si oui, veuillez préciser le nombre: (en EPT)

[58a-](#) Si oui, veuillez préciser leurs titres (désignation de la fonction comparable à celles des procureurs)

Réponse

[58b-](#) **Si oui**, veuillez préciser leurs fonctions (liste des compétences).

Réponse

[59-](#) Est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs indiqué à la question 55?

Oui
 Non
 NA

[59.1-](#) Les Parquets disposent-ils de **procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle**?

Oui
 Non
 NA

Si oui

<p>59.1a Procureurs formés pour violence domestique (Cej_59_59_1a)</p>	<p>59.1a1 Si oui, (Cej_59_59_1a1) <input type="checkbox"/> Procureurs formés spécifiquement à l'égard des</p>
--	--

<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	mineurs victimes
59.1b Procureurs formés pour violence sexuelle (CeJ_59_59_1b) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	59.1b1 Si oui, (CeJ_59_59_1b1) <input type="checkbox"/> Procureurs formés spécifiquement à l'égard des mineurs victimes

59.1c Commentaire - Si oui, possibilité de préciser : (CeJ_59_59_1c)

60- Personnes (non procureurs) rattachés au ministère public au 31.12
 (sans le personnel non juges, voir question 52).

	Total (EPT)	Hommes (EPT)	Femmes (EPT)
60- Nombre de personnes (non procureurs) rattachés au Ministère public			

60.1- (C2) Vous pouvez indiquer ci-dessous **tout commentaire utile à l'interprétation des données** indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

60.2- Veuillez indiquer **la source** des réponses aux questions 55, 56, 57, 58, 59 et 60.

Réponse

F. Affaires de 1^{re} instance (Q091 – Q094)

5.1 – Affaires de droit privé et administratif de 1^e instance

Données de la dernière enquête (Q91) ([lien](#))

91. Total affaires non-pénales de 1^{re} instance

	Nombre d'affaires
91.10 - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.20 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.30 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.40 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.50 - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.60 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Si la donnée n'est pas disponible, indiquer 0.11 pour NA. Si la situation n'est pas applicable dans votre canton, indiquer 0.12 pour NAP.

Les totaux ci-dessous (rubriques 91.10 à 91.60) doivent correspondre à la somme des rubriques 91.11 à 91.76.

91.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses

	Nombre d'affaires
91.11- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.21 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.31 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.41 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.51 - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.61 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Les totaux ci-dessous (rubriques 91.11 à 91.61) doivent correspondre à la somme des rubriques 91.11 à 91.16e.

91.11 - *Droit de la famille*

Nombre d'affaires

91.11a - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

91.12a - Nouvelles affaires

91.13a - Affaires terminées

91.14a - Affaires pendantes au 31 décembre

91.15a - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

91.16a - dont affaires suspendues

91.11 - *Droit du bail*

Nombre d'affaires

91.11b - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

91.12b - Nouvelles affaires

91.13b - Affaires terminées

91.14b - Affaires pendantes au 31 décembre

91.15b - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

91.16b - dont affaires suspendues

91.11 - *Droit du travail*

Nombre d'affaires

91.11c - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

91.12c - Nouvelles affaires

91.13c - Affaires terminées

91.14c - Affaires pendantes au 31 décembre

91.15c - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

91.16c - dont affaires suspendues

91.11 - *Affaires de poursuites pour dettes et faillite***Nombre d'affaires****91.11a** - Affaires pendantes au 1^{er} janvier**91.11b** - Nouvelles affaires**91.11c** - Affaires terminées**91.11d** - Affaires pendantes au 31 décembre**91.11e** - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans**91.11f** - dont affaires suspendues**91.12** - *Autres affaires du droit civil et du droit des obligations***Nombre d'affaires****91.12a** - Affaires pendantes au 1^{er} janvier**91.12b** - Nouvelles affaires**91.12c** - Affaires terminées**91.12d** - Affaires pendantes au 31 décembre**91.12e** - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans**91.12f** - dont affaires suspendues

91.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses

Nombre d'affaires**91.21** - Affaires pendantes au 1^{er} janvier**91.22** - Nouvelles affaires**91.23** - Affaires terminées**91.24** - Affaires pendantes au 31 décembre**91.25** - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans**91.26** - dont affaires suspendues

91.6- Affaires administratives

Affaires jugées par des autorités judiciaires administratives de 1^{re} instance (ex. commission de recours spécialisée) dont les décisions peuvent faire l'objet d'un recours au tribunal administratif cantonal ou à une chambre de droit administratif du tribunal cantonal

	Nombre d'affaires
91.61 - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.62 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.63 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.64 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.65 - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.66 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

91.7- Autres affaires

	Nombre d'affaires
91.71 - Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
91.72 - Nouvelles affaires	<input type="text"/>
91.73 - Affaires terminées	<input type="text"/>
91.74 - Affaires pendantes au 31 décembre	<input type="text"/>
91.75 - Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
91.76 - dont affaires suspendues	<input type="text"/>

? Note : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre.

NB. Prière d'indiquer si possible sous « autres affaires » les affaires liées aux registres, notamment les affaires non contentieuses relatives au registre foncier et/ou aux registres du commerce.

92- Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les **catégories incluses**.

Réponse

93- Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses.

Réponse

5.2 - Affaires pénales de 1^{re} instance

94- Total affaires pénales de 1^{re} instance

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Nombre d'affaires

[94.10](#)- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[94.20](#)- Nouvelles affaires

[94.30](#)- Affaires terminées

[94.40](#)- Affaires pendantes au 31 décembre

[94.50](#)- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

[94.60](#)- **dont** affaires suspendues

? Note : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31 décembre.

94.8- Infractions graves. Affaires pénales jugées par 3 juges:

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Nombre d'affaires

[94.81](#)- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[94.82](#)- Nouvelles affaires

[94.83](#)- Affaires terminées

[94.84](#)- Affaires pendantes au 31 décembre

[94.85](#)- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

[94.86](#)- **dont** affaires suspendues

94.9- Petites infractions. Affaires pénales jugées par un juge unique

[Données de la dernière enquête \(lien\)](#)

Nombre d'affaires

[94.91](#)- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[94.92](#)- Nouvelles affaires

[94.93](#)- Affaires terminées

[94.94](#)- Affaires pendantes au 31 décembre

[94.95](#)- Affaires pendantes au 31 décembre depuis plus de 2 ans

[94.96](#)- **dont** affaires suspendues

NB : Veuillez vérifier que les données fournies sont cohérentes. La *cohérence* des données signifie que : "(affaires pendantes au 1^{er} janvier + nouvelles affaires) – affaires terminées" doit correspondre au nombre d'affaires pendantes au 31.12.

[96-](#) Commentaires relatifs aux questions 90 à 95 (situation particulière dans votre canton par exemple réponses NA, etc.)

Réponse

G. Affaires de 2^e instance (Q097 – Q098)

6.1 Affaires de droit privé et de droit administratif de 2^e instance

97. Total affaires autres que pénales

Données de la dernière enquête ([lien](#))

[97.10-](#) Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[97.20-](#) Nouvelles affaires

[97.30-](#) Affaires terminées

[97.40-](#) Affaires pendantes au 31.12

[97.50-](#) Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

[97.60-](#) **dont** affaires suspendues

Nombre d'affaires

NB. Les totaux ci-dessous (rubriques 97.10 à 97.60) doivent correspondre à la somme des rubriques 97.11 à 97.76

97.1- Affaires civiles (et commerciales) contentieuses

 Données [de la dernière enquête \(lien\)](#)
Nombre d'affaires
[97.11](#)- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[97.12](#)- Nouvelles affaires

[97.13](#)- Affaires terminées

[97.14](#)- Affaires pendantes au 31.12

[97.15](#)- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

[97.16](#)- **dont** affaires suspendues

97.11 - *Droit de la famille*
Nombre d'affaires
97.11a- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.12a- Nouvelles affaires

97.13a- Affaires terminées

97.14a- Affaires pendantes au 31.12

97.15a- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.16a- **dont** affaires suspendues

97.11 - *Droit du bail*
Nombre d'affaires
97.11b- Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.12b- Nouvelles affaires

97.13b- Affaires terminées

97.14b- Affaires pendantes au 31.12

97.15b- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.16b- **dont** affaires suspendues

97.11 - *Droit du travail*

Nombre d'affaires

97.11a - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.11b - Nouvelles affaires

97.11c - Affaires terminées

97.11d - Affaires pendantes au 31.12

97.11e - Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.11f - **dont** affaires suspendues

97.12 - *Affaires de poursuites pour dettes et faillite*

Nombre d'affaires

97.12a - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.12b - Nouvelles affaires

97.12c - Affaires terminées

97.12d - Affaires pendantes au 31.12

97.12e - Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.12f - **dont** affaires suspendues

97.13 - *Autres affaires du droit civil et du droit des obligations*

Nombre d'affaires

97.13a - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.13b - Nouvelles affaires

97.13c - Affaires terminées

97.13d - Affaires pendantes au 31.12

97.13e - Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.13f - **dont** affaires suspendues

97.2- Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses

Nombre d'affaires

97.21 - Affaires pendantes au 1^{er} janvier

97.22 - Nouvelles affaires

97.23 - Affaires terminées

97.24 - Affaires pendantes au 31.12

[97.25-](#) **dont** affaires suspendues

[97.26-](#) **dont** affaires suspendues pendantes depuis plus de 2 ans

97.6- Affaires administratives

(Affaires jugées par les tribunaux administratifs cantonaux ou les chambres des tribunaux cantonaux spécialisées en droit administratif)

Nombre d'affaires

[97.61-](#) Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[97.62-](#) Nouvelles affaires

[97.63-](#) Affaires terminées

[97.64-](#) Affaires pendantes au 31.12

[97.65-](#) Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

[97.66-](#) **dont** affaires suspendues

97.7- Autres affaires

Nombre d'affaires

[97.71-](#) Affaires pendantes au 1^{er} janvier


[97.72-](#) Nouvelles affaires

[97.73-](#) Affaires terminées

[97.74-](#) Affaires pendantes au 31.12

97.75- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

97.76- **dont** affaires suspendues

 Prière d'indiquer si possible sous cette rubrique les affaires liées aux registres, notamment les affaires non contentieuses relatives au registre foncier et/ou au registre du commerce.

6.2 Affaires pénales de 2^e instance (Q098)

[Données de la dernière enquête \(lien\)](#)

98- Total des infractions pénales de 2^e instance

[98.10-](#) Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[98.11-](#) Nouvelles affaires

[98.12-](#) Affaires terminées

[98.13-](#) Affaires pendantes au 31.12

[98.14-](#) Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

[98.15-](#) **dont** affaires suspendues

Nombre d'affaires

98.8- Infractions graves en 2^e instance

[98.81-](#) Affaires pendantes au 1^{er} janvier

[98.82-](#) Nouvelles affaires

[98.83-](#) Affaires terminées

[98.84-](#) Affaires pendantes au 31.12

98.85- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

98.86- **dont** affaires suspendues

Nombre d'affaires

98.9- Petites infractions en 2^e instance

	Nombre d'affaires
98.91- Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier	<input type="text"/>
98.92- Nouvelles affaires	<input type="text"/>
98.93- Affaires terminées	<input type="text"/>
98.94- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
98.95- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans	<input type="text"/>
98.96- dont affaires suspendues	<input type="text"/>

[98.9c](#) - Commentaires

Réponse

H. Affaires spécifiques (Q101 – Q108)

7.1 – Affaires contentieuses spécifiques de 1^{re} instance - Nombre

Divorces contentieux, licenciements, faillites, vols avec violence et homicides volontaires, etc. reçus et traités par les tribunaux de 1^{re} instance.

	Nombre d'affaires
Divorces contentieux	
101.11- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.12- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.13- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.14- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
101.15- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans	<input type="text"/> (Cej_101_101_15)
Licenciement (contrat de travail)	
101.21- Affaires pendantes au 1.1	<input type="text"/>
101.22- Nouvelles affaires ...	<input type="text"/>
101.23- Affaires terminées ...	<input type="text"/>
101.24- Affaires pendantes au 31.12	<input type="text"/>
101.25- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans	<input type="text"/> (Cej_101_101_25)

Faillite[101.31](#)- Affaires pendantes au 1.1[1101.32](#)- Nouvelles affaires ...[1101.33](#)- Affaires terminées ...[1101.34](#)- Affaires pendantes au 31.12[101.35](#)- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_101_35)

Vols avec violence (brigandages)[1101.41](#)- Affaires pendantes au 1.1[1101.42](#)- Nouvelles affaires ...[1101.43](#)- Affaires terminées ...[1101.44](#)- Affaires pendantes au 31.12[101.45](#)- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_101_45)

Homicides volontaires (intentionnels)[101.51](#)- Affaires pendantes au 1.1[101.52](#)- Nouvelles affaires ...[101.53](#)- Affaires terminées ...[101.54](#)- Affaires pendantes au 31.12[101.55](#)- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_101_55)

Affaires relatives aux demandeurs d'asile (jugées en 1^{re} instance par les autorités judiciaires cantonales ; NB. sans les affaires du TAF)

[101.61](#)- Affaires pendantes au 1.1[101.62](#)- Nouvelles affaires ...[101.63](#)- Affaires terminées ...[101.64](#)- Affaires pendantes au 31.12[101.65](#)- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_101_65)

Affaires relatives au séjour et à l'établissement des étrangers[101.71](#)- Affaires pendantes au 1.1[101.72](#)- Nouvelles affaires ...[101.73](#)- Affaires terminées ...[101.74](#)- Affaires pendantes au 31.12

101.75- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_101_75)

Affaires relatives aux abus sexuels d'enfants (art. 187 CP)

101.81- Affaires pendantes au 1.1

101.82- Nouvelles affaires ...

101.83- Affaires terminées ...

101.84- Affaires pendantes au 31.12

101.85- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_85)

Affaires relatives à la pornographie (art. 197, al. 3-5 CP)

101.91- Affaires pendantes au 1.1

101.92- Nouvelles affaires ...

101.93- Affaires terminées ...

101.94- Affaires pendantes au 31.12

101.95- Affaires pendantes au 31.12 depuis plus de 2 ans

(Cej_101_95)

7.2 – Affaires spécifiques de 1^{re} instance – Pour cent d'appels et d'affaires enrôlées depuis plus de 3 ans

102. Pour cent d'appels et d'affaires enrôlées depuis plus de 3 ans

	Pourcentages par an
Affaires civiles et commerciales contentieuses	
102.01- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/> (Cej_102_102_01)
102.02- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/> (Cej_101_102_02)
Divorces contentieux	
102.1- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.2- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Licenciement (contrat de travail)	
102.3- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.4- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>
Faillite	
102.5- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel	<input type="text"/>
102.6- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans	<input type="text"/>

Vols avec violence (brigandages)

[102.7](#)- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel

[102.8](#)- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans

Homicides volontaires (intentionnels)

[102.9](#)- % des décisions ayant fait l'objet d'un appel

[102.10](#)- % d'affaires pendantes de plus de 3 ans



NB. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du procès (saisine du tribunal) jusqu'au prononcé du jugement. Sans tenir compte de la phase d'exécution.

7.3 –Affaires spécifiques – Durée de procédure en 1^{re} et 2^e instances

102a Durée moyenne des procédures (en jours) (à partir de la date de saisine du tribunal).

Données de la dernière enquête (lien)	Durée moyenne (en jours)
Affaires civiles et commerciales contentieuses	
102a.01 - en 1ère instance	<input type="text"/> (Cej_102_102a01)
102a.02 - en 2ème instance	<input type="text"/> (Cej_102_102a02)
Divorces contentieux	
102a.1- en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.2- en 2ème instance	<input type="text"/>
Licenciement (contrat de travail)	
102a.3 - en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.4 - en 2ème instance	<input type="text"/>
Faillite	
102a.5 - en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.6 - en 2ème instance	<input type="text"/>
Vols avec violence (brigandages)	
102a.7 - en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.8 - en 2ème instance	<input type="text"/>
Homicides volontaires (intentionnels)	
102a.9 - en 1ère instance	<input type="text"/>
102a.10 - en 2ème instance	<input type="text"/>



NB. La *durée moyenne des procédures* est calculée à partir de l'introduction du procès (saisine du tribunal) jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'exécution. Nouveau : elle concerne la première et la deuxième instance.

104- Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les catégories d'affaires ?
 Veuillez décrire la méthode de calcul.

Réponse

7.4 - Affaires traitées au sein des ministères publics

107- Volume des affaires traitées au sein des ministères publics (affaires pénales en 1^{ère} instance)

	Nombre d'affaires
107.10- pendantes au 1 ^{er} janvier (Cej_107_107_10)	<input type="text"/>
107.11 - reçues par le procureur	<input type="text"/>
107.12 - Classées sans suite par le procureur	<input type="text"/>
107.13 - Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	<input type="text"/>
107.14 - Portées par le procureur devant les tribunaux	<input type="text"/>
107.141 - portées par le procureur devant les tribunaux - Classées sans suite par le procureur (Cej_107_107_141)	<input type="text"/>
107.142 - terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur (Cej_107_107_142)	<input type="text"/>
107.15 - Affaires pendantes au 31 décembre (Cej_107_107_15)	<input type="text"/>

108- Total des affaires classées sans suite par le procureur

	Nombre d'affaires
108.1 - ...parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	<input type="text"/>
108.2 - ...en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	<input type="text"/>
108.3 - ...pour raison d' opportunité	<input type="text"/>
108.4 - ... autres	<input type="text"/>

108.4 D2- Commentaires – Veuillez aussi préciser si les contraventions (et pas seulement les oppositions contre ces dernières) sont également comprises dans les affaires du MP ou non.

Réponse

[108.4 D2.1](#)- Merci de préciser les sources pour les questions suivantes :
91, 94, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 107 et 108.

Antwort

I. Juges et procureurs (Q115 – Q145)

8.1- Recrutement et promotion

[115](#)- Le **statut du ministère public** est :

- 115.1- indépendant
- 115.2- sous l'autorité du (chef du) Département de la Justice
- 115.3- autre
- NA

Réponse

[123](#)- Le mandat des **procureurs** est-il à durée indéterminée (« à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite)?
(Situation au 31.12)

- Oui
- Non
- NA

[123.1](#)- Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire)?

Veillez préciser :

Réponse

[124](#)- Une **période probatoire** est-elle instaurée **pour les procureurs** ?
(Situation au 31.12)

Oui
 Non
 NA

124.1- Durée de la **période probatoire** pour les procureurs?

Réponse (en années)

125- Si le mandat n'est pas à durée indéterminée **pour les juges, quelle est la durée du mandat?**

Réponse (en années)

125.1- Est-ce que le mandat des **juges** est renouvelable?

Oui
 Non
 NA

126- Si le mandat n'est pas à durée indéterminée **pour les procureurs** (v. question 123), **quelle est la durée du mandat** (en années)?

Réponse (en années)

126.1- Est-ce que le **mandat des procureurs est renouvelable?**

Oui
 Non
 NA

126.2 E1- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (questions 115 à 126), les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Réponse

8.2- Formation

127. Formation (continue) des juges (dans votre canton)

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Type de formation	Obligatoire* (prérequis pour la nomination) (<u>a</u>)	Facultative (<u>b</u>)	Pas de formation proposée (<u>c</u>)
127.1- Formation initiale (p. ex. fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.2- Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.3- Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.4- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.5- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.6- Formation continue à l'éthique (Cej_127_6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.7- Formation continue sur la justice adaptée aux enfants (Cej_127_7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

127.8 Formation continue à l'égalité de genre (Cej_127_8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
127.9 Autre formation continue (Cej_127_9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Par exemple au sein de l'académie de la magistrature à Neuchâtel.

128. Fréquence de la formation continue des juges (dans votre canton)

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Type de formation	Régulièrement (p. ex. tous les ans) (<u>a</u>)	Occasion- nellement (en fonction des besoins) (<u>b</u>)	Pas de formation proposée (<u>c</u>)
128.1 Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.2 - Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.3 - Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. présidence d'un tribunal)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.4 - Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.6 - Formation continue à l'éthique (Cej_128_6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.7 Formation continue sur la justice adaptée aux enfants (Cej_128_128_7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.8 Formation continue à l'égalité de genre (Cej_128_8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
128.9 Autre formation continue (Cej_128_9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

[128.5](#)- Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

Réponse

129. Formation des procureurs (dans votre canton)

Données de la dernière enquête ([lien](#))

Type de formation	Obligatoire * (prérequis pour la nomination)	Facultative	Pas de formation proposée
129.1 - Formation initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.2 - Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.3 - Formation continue pour des fonctions spécialisées (p. ex. procureur spécialisé en crime organisé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.4 - Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (p. ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.5 - Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

129.6- Formation continue à l'éthique (Cej_129_129_6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.7- Formation continue sur la justice adaptée aux enfants (Cej_129_129_7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.8 Formation continue à l'égalité de genre (Cej_129_8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
129.9 Autre formation continue (Cej_129_9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Par exemple au sein de l'académie de la magistrature à Neuchâtel.

130. Fréquence de la formation continue des procureurs (dans votre canton)

Type de formation	Régulièrement (par exemple tous les ans)	Occasionnellement (en fonction des besoins)	Pas de formation proposée
130.1- Formation continue générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.2- Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en crime organisé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.3- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.4- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.6- Formation continue à l'éthique (Cej_130_130_6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.7 Formation continue sur la justice adaptée aux enfants (Cej_130_130_7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.8 Formation continue à l'égalité de genre (Cej_130_8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
130.9 Autre formation continue (Cej_130_9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

130_5- Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

Réponse

131- Est-ce que votre canton dispose d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation ou offre un programme cantonal de formation des juges et des procureurs ?

Type d'institution(s) / Offre de formation	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
131.1- Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

131.2- Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
131.3- Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

131.4 E2- Veuillez indiquer les sources utilisées pour répondre aux questions de ce chapitre (questions 127 à 131), les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

5.2.4 Nombre de formations (dans votre canton)

131-2 Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par la/les institution(s) publique(s) responsable(s) de la formation. ([Cej_131_131_2](#))

	Nombre de formations disponibles* (a)	Nombre de formations dispensées* (b)	Nombre de jours de formations dispensées* (d) (NEW)	Nombre de formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning) (c)
131.21- Total (Cej_131_131_21)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP
131.22- Pour les juges (Cej_131_131_22)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP
131.23- Pour les procureurs (Cej_131_131_23)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP
131.24- Pour le personnel non-juge (Cej_131_131_24)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP
131.25- Pour le personnel non-procureur (Cej_131_131_25)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP
131.26- Formations pour autres professionnels (Cej_131_131_26)	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP	____ / NA / NAP

*en présentiel, vidéoconférence, hybride.

131-2Com Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice : ([Cej_131_131_2com](#))

Réponse

8.3- Exercice de la profession (salaires)

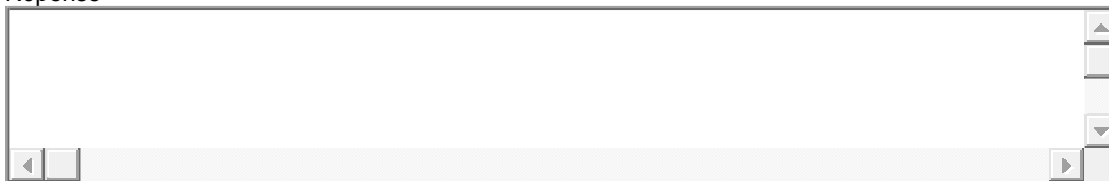
	Montant (en 1000 CHF)
132- Salaires (classe de salaire théorique minimale et maximale) des juges et des procureurs (en 1000 CHF) (Situation au 31.12).	
Juge professionnel de 1ère instance au début de carrière	
132.11a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.11b- Salaire annuel net	<input type="text"/>
Juge professionnel de 1ère instance en fin de carrière	
132.12a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.12b- Salaire annuel net	<input type="text"/>
Juge au tribunal cantonal en début de carrière (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, président de la cour exclu)	<input type="text"/>
132.21a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.21b- Salaire annuel net	<input type="text"/>
Juge au Tribunal cantonal en fin de carrière (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, président de la cour exclu)	
132.22a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.22b- Salaire annuel net	<input type="text"/>
Procureur au début de carrière	
132.31a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.31b- Salaire annuel net	<input type="text"/>
Procureur en fin de carrière	
132.32a- Salaire annuel brut	<input type="text"/>
132.32b- Salaire annuel net	<input type="text"/>

132.33 E2a- Commentaires relatifs aux salaires des juges et des procureurs

Réponse

132.34 E2b- Sources utilisées pour l'indication des salaires

Réponse



8.4- Procédures disciplinaires contre juges et procureurs

140. Qui peut engager des **procédures disciplinaires contre les juges** ?

(plusieurs options possibles) (Cej_140)

- Justiciables (Cej_140_1)
- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique (Cej_140_2)
- Cour suprême (Cej_140_3)
- Conseil supérieur de la magistrature (Cej_140_4)
- Tribunal disciplinaire (Cej_140_5)
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.) (Cej_140_6)
- Médiateur (Ombudsman) (Cej_140_7)
- Parlement (Cej_140_8)
- Pouvoir exécutif (Cej_140_9)
- Autre (Cej_140_10)
- NAP (Cej_140_11)

140Com Commentaire - Si procédures disciplinaires contre les juges par « Pouvoir exécutif » ou « autre », veuillez préciser : (Cej_140_140com)

Réponse



141. Qui peut engager des **procédures disciplinaires contre les procureurs** ?

(réponses multiples possibles) (Cej_141)

- Citoyens (Cej_141_1)
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique (Cej_141_2)
- Procureur général/Procureur d'Etat (Cej_141_3)
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature) (Cej_141_4)
- Tribunal disciplinaire (Cej_141_5)
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.) (Cej_141_6)
- Médiateur (Ombudsman) (Cej_141_7)
- Organisme professionnel (Cej_141_8)
- Pouvoir exécutif (Cej_141_9)
- Autre (Cej_141_10)
- NAP (Cej_141_11)

141Com Commentaire (Cej_141com)

- Si procédures disciplinaires contre les procureurs par « Pouvoir exécutif » ou « autre », veuillez préciser :

Réponse

144- Procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs.

	Nombre de procédures disciplinaires
Juges	
144.11- Fautes déontologiques	<input type="text"/>
144.12- Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
144.13- Délit spécial	<input type="text"/>
144.14- Autres	<input type="text"/>
Procureurs	
144.21- Fautes déontologiques	<input type="text"/>
144.22- Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
144.23- Délit spécial	<input type="text"/>
144.24- Autres	<input type="text"/>

? NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

[144.24a-](#) Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

145- Sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs.

	Nombre de sanctions
Juges	
145.11- Réprimande	<input type="text"/>
145.12- Suspension	<input type="text"/>
145.13- Révocation	<input type="text"/>
145.13a- Retrait d'une affaire (Cej_145_145_13a)	<input type="text"/>
145.14- Amende	<input type="text"/>

145.15- Diminution de salaire temporaire	
145.16- Rétrogradation de poste	
145.17- Mutation géographique dans un autre tribunal	
145.18- Démission	
145.19- Autres	
Procureurs	
145.21- Réprimande	
145.22- Suspension	
145.23- Révocation	
145.23a- Retrait d'une affaire (Cej_145_145_23a)	
145.24- Amende	
145.25- Diminution de salaire temporaire	
145.26- Rétrogradation de poste	
145.27- Mutation géographique dans un autre tribunal	
145.28- Démission	
145.29- Autres	

[145.29a-](#) Si « autre », veuillez préciser.

Réponse

? NB. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez préciser les raisons.

[145_30_E3-](#) Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q144-145), les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

[145_31_E3.1-](#) Veuillez indiquer les sources aux questions 144 et 145.

Réponse

J. Avocats (Q146 – Q162)

9.1- Statut de la profession et formation

[146](#)- Nombre d'**avocats exerçant dans votre canton** (Situation au 31.12)

Réponse (en EPT)

[147](#)- Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? (Situation au 31.12)

Oui Non NA

[148](#)-Nombre de **conseillers juridiques** (en EPT) qui ne peuvent pas représenter en justice (Situation au 31.12).

Réponse Nombre en EPT

[148_1_F1](#)- Veuillez indiquer les sources aux questions 146 à 148

Réponse

[148_2_F1.1](#)-Commentaires utiles à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre.

Réponse

[157](#)- Des **normes de qualité** ont-elles été formulées **pour les avocats**? (Situation au 31.12)

Oui Non NA

[157a](#)- Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

Réponse

158- Si oui, **qui est responsable d'établir ces normes de qualité ?**
(Situation au 31.12)

- [158.1](#)- le Barreau?
- [158.2](#)- le législateur?
- [158.3](#)- autre?

[158.3a](#)- Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

9.2- Procédures disciplinaires contre des avocats

161- **Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats**
(Situation au 31.12)

	Nombre de procédures disciplinaires
161.1 - Fautes déontologiques	<input type="text"/>
161.2 - Insuffisance professionnelle	<input type="text"/>
161.3 - Délit spécial	<input type="text"/>
161.4 - Autres	<input type="text"/>

? NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

[161.4a](#)- Si « autre », veuillez spécifier.

Réponse

162- **Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.**

	Nombre de sanctions prononcées
162.1- Réprimande	<input type="text"/>
162.2- Suspension	<input type="text"/>
162.3- Révocation	<input type="text"/>
162.4- Amende	<input type="text"/>
162.5- Autre	<input type="text"/>

[162.5a-](#) Si "autre", veuillez spécifier.

Réponse

? NB. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons.

[162.6-](#) Commentaires utiles à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre:

Réponse

K. Médiation (Q163 – Q167)

166- **Nombre de médiateurs** accrédités ou enregistrés qui exercent la médiation judiciaire

166. Total	<input type="text"/>	166.1 Hommes	<input type="text"/>	166.2 Femmes	<input type="text"/>
------------	----------------------	--------------	----------------------	--------------	----------------------

167 7 G1- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre, les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

167 8 G1.1- Veuillez indiquer les sources des réponses à la question 166

Réponse

L. Agents d'exécution (Q170 – Q191)

11.1- Exécution des décisions civiles

170- Nombre d'**agents d'exécution** (y compris nombre de préposés aux offices des poursuites) (Situation au 31.12). Si les agents d'exécution n'existent pas, veuillez passer à la question 191. (Cej_170)

Type d'agents d'exécution	Total (a)	Hommes (b)	Femmes (c)
170.0 Total (1+2+3+4) code ?	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
170.1 Profession libérale réglementée par les autorités publiques (Cej_170_170_1)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
170.2 Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat) (Cej_170_170_2)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
170.3 Juges (Cej_170_170_3)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP
170.4 Autres (Cej_170_170_4)	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP	<input type="text"/> / NA / NAP

170Com Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution :

Réponse ([Cej_170_170com](#))

170a- Veuillez indiquer la source de la réponse à la question 170.

Réponse

187- Nombre de **procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution** (y compris les préposés aux offices poursuites).

	Nombre de procédures disciplinaires
187.0- Total de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution (1+2+3+4)	<input style="width: 100%;" type="text"/>
187.1- Fautes déontologiques	<input style="width: 100%;" type="text"/>
187.2- Insuffisance professionnelle	<input style="width: 100%;" type="text"/>
187.3- Délit spécial	<input style="width: 100%;" type="text"/>
187.4- Autres	<input style="width: 100%;" type="text"/>

? NB. Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.

187.4a- Si "autre", veuillez préciser.

Réponse

188- Nombre de **sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution**

	Nombre de sanctions
188.0 - Total de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution	<input style="width: 100%;" type="text"/>
188.1 - Réprimande	<input style="width: 100%;" type="text"/>
188.2 - Suspension	<input style="width: 100%;" type="text"/>
188.3 - Révocation	<input style="width: 100%;" type="text"/>
188.3a - Retrait d'une affaire	<input style="width: 100%;" type="text"/>
188.4 - Amende	<input style="width: 100%;" type="text"/>

188.5- Autres

188.5a- Si "autre", veuillez spécifier.

Réponse

? S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons.

188.6 H1- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

188.7 H1.1- Veuillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 186, 187 et 188.

Réponse

11.2- Exécution des décisions pénales

191.1 H2- Veuillez indiquer ci-dessous les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Réponse

M. Notaires (Q193 – Q196)

193- Notaires selon le statut et leur nombre au 31.12 (Cej_193)

	Total (_a)	Hommes (_b)	Femmes (_c)
193.0 Nombre total de notaires (1+2+3+4) (Cej_193_193_0)			
193.1- privé (sans contrôle d'une autorité publique) (Cej_193_193_1)			
193.2- de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics (Cej_193_193_2)			

193.3- public (Cej_193_193_3)			
193.4- autre (Cej_193_193_4)			

193.4a- Si "autre", veuillez préciser le statut ou, si « public », merci d'indiquer quelle autorité est principalement engagée dans la procédure de nomination :

Réponse

196_9_11- Vous pouvez indiquer ci-dessous tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q193), les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années :

Réponse

N. Interprètes (Q198 – Q201)

198- La fonction d'interprète judiciaire est-elle régie par des normes juridiques?

(Situation au 31.12)

Oui Non NA

199- Nombre d'interprètes judiciaires **accrédités ou** enregistrés.

(Situation au 31.12).

Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés

201_1_J1- Vous pouvez indiquer tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q198-199)

Réponse

201_2_J.1.1- Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 199.

Réponse

O. Experts (Q205 – Q207)

Situation au 31.12	Total (a)	Hommes (b)	Femmes (c)
205- Experts judiciaires accrédités ou enregistrés.			

206-1- Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
206.0 Total des affaires (1+2+3+4) <small>Cej_206_1</small>	
206.1- Affaires civiles et commerciales contentieuses <small>Cej_206_1_1</small>	
206.2- Affaires administratives <small>Cej_206_1_2</small>	
206.3- Affaires pénales <small>Cej_206_1_3</small>	
206.4- Autres affaires <small>Cej_206_1_4</small>	

207 9 K1- Vous pouvez indiquer tout commentaire utile à l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre (Q202-207).

Réponse

207 9 K1.1- Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 205.

Réponse

P. Réformes envisagées (Q208)

208- Pouvez-vous fournir des **informations relatives au débat actuel dans votre canton concernant (les réformes de) la justice?**

Des **réformes** sont-elles en cours ou **envisagées**. Merci d'essayer de répondre pour les catégories suivantes

208.01- Programmes de réforme générale (Cej_208_208_01)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.1- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_1)

[208.02-](#) Budget (Cej_208_208_02)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.2-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_2)

[208.03-](#) Tribunaux et Ministère Public (Cej_208_208_03)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.3-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_3)

[208.03.1-](#) Aide judiciaire (Cej_208_208_03_1)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.3.1 Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant)
(Cej_208_208_3_1)

208.04- Conseil supérieur de la Magistrature* ([Cej_208_208_04](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

* Compétent pour les juges et/ou procureurs

208.4- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_4](#))**208.05-** Professionnels de la justice ([Cej_208_208_05](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.5- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_5](#))**208.051-** Parité hommes / femmes ([Cej_208_208_051](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.51- Si oui, veuillez préciser ([Cej_208_208_51](#))**208.06-** Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération ([Cej_208_208_06](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.6-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_6](#))



[208.07-](#) Exécution des décisions de justice (y c. office des poursuites) ([Cej_208_208_07](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.7-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_7](#))



[208.08-](#) Médiation et autres ADR ([Cej_208_208_08](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.8-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_8](#))



[208.09](#) Lutte contre la criminalité ([Cej_208_208_09](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.9-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_09a](#))

208.09.1- Système pénitentiaire (Cej_208_208_09_1)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.9.1 Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_9_1)

208.09.2- Justice adaptée aux enfants (Cej_208_208_09_2)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.9.2- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_9_2)

208.09.3- Violence conjugale (entre partenaires) (Cej_208_208_09_3)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.9.3- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) (Cej_208_208_9_3)

[208.010-](#) Nouvelles technologies de l'information et de la communication ([Cej_208_208_010](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

208.10- Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_10](#))

[208.09a-](#) Autres ([Cej_208_208_09a](#))

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non

[208.9a-](#) Si oui, veuillez préciser (même variable qu'avant) ([Cej_208_208_9a](#))

E. Gestion des tribunaux (2e partie : TIC) (Q062 – Q064)

64. Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats

[64.11-](#) Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

- Oui Non NA

64.11.1- Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières :

Oui Non NA

64.11b- Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières**Type d'enregistrement :**

Sonore
 Vidéo et sonore
 NA

64.11a- Enregistrement d'auditions ou de débats dans toutes les matières :**Taux d'équipement**

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

64.11c- Enregistrement d'auditions ou de débats pour les procédures judiciaires administratives**Base légale spécifique :**

Oui Non NA

64.13a Commentaires relatifs aux technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables (Q64.10, 64.11)

Réponse

Q. Fermeture du questionnaire

209. **ATTENTION!** Vous avez terminé de remplir le questionnaire.

La touche « suivante » validera vos réponses de manière définitive sans retour possible à l'enquête.

Etes-vous sûr de vouloir fermer le questionnaire définitivement à l'aide de la touche "ENVOYER"?

Vos données pourront après encore être sauvegardées ou/et imprimées.

Oui Non

Annexe

Questions IT non posées en 2021

Prestations informatiques

62.03 Existe-t-il des **personnes spécialement dédiés à la maintenance informatique** dans les juridictions ?

Oui Non NA

62.03a Comment ce service de maintenance informatique dans les juridictions **est-il organisé** ?

- Externalisé (hors des tribunaux, par exemple informatique cantonale)
- Interne aux juridictions (personnel non-juge spécialisés)
- Combinaison des deux
- NA

62.03b Commentaires relatifs aux prestations informatiques (Q62.03, Q62.04)

Réponse

62.10 Possibilité de **formation en ligne** (e-learning) pour les juges, procureurs et/ou les greffiers

Taux d'équipement :

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

64.10 Vidéoconférence entre les tribunaux et les parties ou leurs avocats

Oui Non NA

? Remarques : concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition de parties, etc.

64.101 Vidéoconférence dans toutes les matières (Cej_64_64_101)

Oui Non NA

64.10a Vidéoconférence dans toutes les matières (Cej_64_64_10a)

Taux d'équipement

100% 50-99% 10-49% 1-9% 0% NA

64.10b Vidéoconférence dans toutes les matières:

Phase de procédure:

- Préalable à la saisine du tribunal ou à l'audience (Cej_64_64_10b)
- Durant l'audience (Cej_64_64_10c)
- Postérieurement à l'audience (Cej_64_64_10d)

64.10e Vidéoconférence pour **la procédure judiciaire** administrative (Cej_64_64_10e)

Base légale spécifique :

Oui Non NA

78- Existe-t-il des **standards de qualité** définis pour l'ensemble du système judiciaire cantonal ?
(Situation au 31.12)

Oui Non NA

78.1- Si oui, veuillez préciser :

Réponse

79- Existe-t-il des **personnes spécialisées** (dans les tribunaux) responsables de ces standards de qualité ?
(Situation au 31.12)

Oui Non NA